

Informations de base	
<p>2024/2840(RSP)</p> <p>RSP - Résolutions d'actualité</p> <p>Résolution sur la décision d'exécution (UE) 2024/1828 de la Commission renouvelant l'autorisation de mise sur le marché d'aliments pour animaux contenant du maïs génétiquement modifié MON 810 ou consistant en ce maïs et de produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir de celui-ci, en application du règlement (CE) n° 1829/2003 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant la décision d'exécution (UE) 2017/1207 de la Commission</p> <p>Subject</p> <p>3.10.09.06 Agro-génétique, OGM</p>	Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2840(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/10/01013